

RÉGLEMENTATION



2010

27^e CHAMPIONNAT INTERNATIONAL DE MONTAGE DE MOUCHES À SAUMON DE LA FQSA

2010

27^e

CHAMPIONNAT
INTERNATIONAL
DE MONTAGE DE MOUCHES
À SAUMON DE LA FQSA



Depuis maintenant de nombreuses années, la Fédération québécoise pour le saumon atlantique parraine un championnat international le Championnat mondial de montage de mouches à saumon. Au fil des ans, le championnat est devenu l'un des plus connus et prestigieux grâce à la participation de plusieurs centaines de participants provenant du monde entier. Certains d'entre eux, par le défi ainsi proposé, se sont élevés au rang de maîtres monteurs, voire même de grands maîtres monteurs, par les résultats d'excellence accumulés au cours des ans. Des chef-d'œuvres furent ainsi créés. D'année en année, nous avons su préserver l'héritage historique et culturel dans le montage des mouches pour la pêche au saumon atlantique, tout en stimulant l'évolution des mouches et la créativité des monteurs.

CADRE THÉMATIQUE



Catégories de création. Les Jeux olympiques et para olympiques d'hiver de 2010, officiellement appelés les XXI^e Jeux olympiques d'hiver, se dérouleront du 12 au 28 février 2010 à Vancouver, dans la province de la Colombie-Britannique au Canada. Pour saluer cet événement et l'esprit olympique, le championnat de 2010 se tiendra sous le thème « **Une brillante performance** ».

Catégorie imposée. Il n'y aura qu'une seule catégorie imposée en 2010, soit celle la mouche noyée à ailes en poils s'adressant à « la relève ». Ce choix a été fait en raison de la baisse de popularité générale de ce groupe de compétition au cours des dernières années. La mouche choisie pour cette catégorie est la « **El Tigre** », une création de monsieur Paul Leblanc dont le nom nous rappelle la détermination, la force et l'élan déployés par les athlètes olympiques et para olympiques pour atteindre leurs objectifs de prouesse sportive. Pour sa part, le saumon atlantique déploie lui aussi la même force brute et magnifique que le tigre quand il s'élance pour vaincre les obstacles que la nature et les humains ne cessent de placer sur sa route migratoire.



PROCÉDURE ET RÈGLEMENTS

1. ADMISSIBILITÉ

Toute personne intéressée peut participer, qu'elle soit membre ou non de la Fédération québécoise pour le saumon atlantique (FQSA) ou qu'elle réside ou non au Québec.

2. INSCRIPTION

Chaque participant doit compléter la fiche d'inscription (jointe au présent document) et faire parvenir sa ou ses mouches à l'adresse suivante :

CHAMPIONNAT INTERNATIONAL DE MONTAGE DE MOUCHES À SAUMON DE LA FQSA 2010

Fédération québécoise pour le saumon atlantique
42-B, rue Racine,
Québec (Québec) G2B 1C6
CANADA

3. DATE LIMITE

Le 15 mars 2010

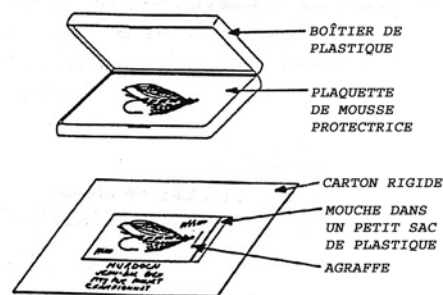
Selon la date de réception, le sceau postal ou celui du transitaire.

4. EXPÉDITION DES MOUCHES

Chaque mouche doit être expédiée dans un contenant individuel pour prévenir les bris lors de la manipulation postale.

Méthodes d'emballage appropriées et économiques pour faire parvenir vos mouches :

- a) Mouche retenue et pressée entre deux plaquettes de mousse éponge insérées dans un boîtier de plastique.



- b) Mouche insérée dans un petit sac de plastique, fixé avec deux agrafes au centre d'un cadre de carton, qui est lui-même placé entre 2 morceaux de carton léger de même dimension et que l'on glisse dans une enveloppe d'envoi.

N.B. : Pour éviter de payer des frais de douanes, les participants résidant hors du Canada sont priés de déclarer que leurs mouches n'ont aucune valeur marchande. Si ce n'est pas fait, nous pourrions nous voir dans l'obligation de vous charger les frais ou de retourner votre mouche.



5. IDENTIFICATION DES MOUCHES

Sur le formulaire d'inscription, chaque participant doit indiquer clairement :

- La catégorie de participation;
- Le nom de la ou des mouches;
- Ses nom, adresse et numéro de téléphone;
- Son adresse de courriel (si disponible).

N.B. : Pour les catégories de création, le participant doit fournir une description de la parure de la mouche, ainsi que des notes expliquant le nom choisi et les matériaux utilisés.

6. PROPRIÉTÉ DES MOUCHES

Les mouches inscrites au Championnat deviennent la propriété de la FQSA.

7. DÉFINITION DES TERMES

CRÉATION :

Une mouche de création fait appel à l'originalité, tant en regard des techniques de montage, du style et des matériaux qu'en regard des noms choisis.

LA RELÈVE :

Personne ayant moins de 18 ans s'inscrivant dans la catégorie « la relève ». Cette personne peut aussi s'inscrire dans les autres catégories. Le succès obtenu dans la catégorie « la relève » ne peut servir pour se qualifier au titre de Maître monteur.

AMATEUR :

Personne n'ayant pas retiré de revenus commerciaux du montage de mouches ou n'ayant pas déjà remporté l'une des trois premières positions du Championnat.

EXPERT :

Personne ayant retiré des revenus commerciaux du montage de mouches ou toute personne ayant déjà remporté l'une des trois premières positions du Championnat.

MAÎTRE :

Pour devenir Maître monteur, un participant doit, dans les catégories imposées ou de création, rencontrer l'une des trois conditions suivantes :

- Se classer parmi les trois premiers durant quatre années différentes, dont au moins une année dans une catégorie en plumes;
- Se classer parmi les trois premiers durant trois années différentes, dont une 1^{re} position dans une catégorie en plumes;
- Se classer premier durant deux années différentes dans une catégorie en plumes.

8. GAGNANTS

Les noms des trois gagnants de chacune des catégories seront divulgués au grand public lors du congrès annuel de la FQSA en avril 2010.

9. PRIX

Les trois finalistes de chacune des catégories du Championnat recevront des médailles (or, argent, bronze) et prendront part au tirage d'un voyage de pêche au saumon de deux jours (du 22 au 25 juillet 2010) pour deux personnes en plan américain au Salmon Lodge, situé sur la magnifique rivière Cascapedia (www.camponaventure.com). Ce prix, d'une valeur de 2700 \$ ne comprend pas le transport et les pourboires; il ne peut être échangé contre sa valeur en argent, ni être transféré.

Les médaillés d'or de chacune des catégories du championnat se partageront également des prix en argent d'une valeur totale de 1000 \$ (Canadiens).

Une copie du livre *Le saumon, 400 ans d'histoire et de passion au Québec* sera remis à chacun des gagnants. (Livre rédigé par un collectif d'auteurs, sous la direction de Beaudin, B. et Y. Côté et publié par Saumons Illimités (FQSA), 2008).



10. CRITÈRES D'ÉVALUATION

Les règlements doivent être respectés à la lettre. À défaut de se conformer aux dispositions réglementaires du Championnat, le participant sera automatiquement éliminé.

Les juges tiendront compte notamment de l'originalité, de l'esthétique, du respect des matériaux (catégorie imposée seulement), ainsi que des méthodes, des techniques et des principes de montage. Les règles de jugement seront communiquées sur le site web de la FQSA. *Il s'agit avant tout donc de monter des mouches d'exposition et non pas des modèles destinés à être utilisés en tant que tels pour la pêche.*

11. JURY

Le jury sera composé de personnalités très impliquées dans le domaine du montage de mouches et provenant de diverses régions. Un monteur de grande réputation sera invité à titre de juge en chef. Les juges ne seront connus que du responsable du championnat et leurs noms seront annoncés seulement à la fin de la compétition.

12. DIVERS

- a) Toutes les mouches finalistes (3 premières positions) feront partie de la collection de la FQSA et seront exposées éventuellement dans un musée canadien ou québécois de pêche à la mouche.
- b) En plus du site web de la FQSA, les résultats seront publiés dans la revue *Saumons illimités* et dans d'autres revues ou journaux par voie de communiqué de presse.
- c) Puisqu'il s'agit d'un championnat de nature amicale, il est évident que la FQSA compte sur l'intégrité des participants, en particulier pour la classe de la relève.

CATÉGORIES DU CHAMPIONNAT 2010

1. MOUCHE NOYÉE IMPOSÉE

1.1 CATÉGORIE AILES EN POILS POUR « LA RELÈVE »

Cette catégorie de mouche inscrite au Championnat s'adresse aux personnes de **moins de 18 ans. Une copie d'une preuve de naissance sera exigée pour être éligible (certificat de naissance, carte d'identité...)**. Les gagnants de cette catégorie ne seront pas éligibles à devenir maîtres-monteurs grâce à cette mouche.

La mouche imposée pour la catégorie « la relève » est la « El Tigre » (la parure de la mouche est décrite plus bas).

NOTES : Les mouches soumises devront être conformes aux règles de proportions et composantes citées dans les ouvrages techniques de référence. **Noter que les photos de mouches destinées à la pêche présentées dans certains des ouvrages de référence ne correspondent pas nécessairement aux normes de proportion en vigueur dans les ouvrages techniques de référence pour la catégorie de mouche choisie.**

Les monteurs doivent présenter une mouche seulement. De plus, **toute mouche montée sur un hameçon autre que celui spécifié dans sa catégorie ne sera pas jugée.**



2. MOUCHES DE CRÉATION

Dans tous les cas, les monteurs doivent présenter un **maximum de deux mouches par catégorie**.

2.1 MOUCHE NOYÉE À AILES EN POILS POUR AMATEURS ET EXPERTS

- Thème : Une brillante performance.
- Cette mouche doit être montée sur un **hameçon, avec œil, de marque Partridge, type Bartleet, modèle CS10/1, grosseur 1/0**.
- Les ailes doivent être montées essentiellement avec des matériaux en poils, bien qu'elles puissent contenir des matériaux de nature synthétique.

2.2 MOUCHE DE TYPE SPEY ou DEE POUR TOUS

Cette classe de compétition est ouverte à tous les monteurs, y compris les Maîtres-monteurs reconnus par la FQSA (liste disponible sur le site de la FQSA).

- Thème : Une brillante performance.
- Cette mouche doit être montée sur un **hameçon, avec œil, de marque Partridge, type Bartleet, modèle CS10/1, grosseur 2/0**.
- Les ailes des mouches de type Spey peuvent être montées en utilisant des poils.

ATTENTION : Nous demandons aux créateurs de rester fidèles aux normes traditionnelles en ce qui a trait à la longueur des **ailes**.

2.3 MOUCHE NOYÉE À AILES EN PLUMES POUR TOUS

- Thème : Une brillante performance.
- Cette mouche doit être montée sur un **hameçon, sans œil, de marque Partridge type Bartleet, modèle CS10/3, grosseur 3/0**.
- Les ailes doivent être montées uniquement avec des matériaux en plumes.

ATTENTION : Si l'hameçon requis (Partridge, type Bartleet, modèle CS10/3, # 3/0) n'est pas disponible chez son fournisseur, **ON POURRA** utiliser un hameçon avec œil, de marque Partridge, type Bartleet, modèle CS10/1 #3/0 dont on aura enlevé l'œil en le coupant à sa base. **Noter que la longueur totale de cet hameçon modifié sera plus courte de 2 mm ou 1/16 à 1/8 de pouce que celle de l'hameçon initialement requis.**

(Modification proposée par monsieur Paul Leblanc, Maître monteur professionnel, propriétaire de la Boutique SalmoNature de Montréal).

Nous vous demandons d'inscrire sur le formulaire et de mentionner dans votre description le type d'hameçon utilisé.

N. B. : Chaque mouche de création **DOIT** être accompagnée d'une note décrivant comment elle s'inscrit dans le thème choisi pour sa catégorie et expliquant les nouvelles techniques de montage utilisées, le cas échéant, de même que les éléments (couleur, forme, matériaux, etc.) qui caractérisent la création. Cette description est utilisée par les juges pour évaluer la conformité des créations au cadre thématique du championnat.

PARURE DE LA MOUCHE IMPOSÉE

Mouche imposée, catégorie « **la relève** »

El Tigre

Référence : Paul C. Marriner, *Modern Atlantic Salmon Flies*, p. 40.

Hameçon : Partridge CS10-1, grosseur 1/0.

Ferret : Petite laminette ovale argent et UNI-Stretch de couleur vert fluorescent.

Queue : Fibres de plume de couleur vert fluorescent.

Couronne : Fibres de plume d'autruche de couleur noire.

Corps : Lamé plat argent.

Côtes : Laminette ovale argent de grosseur moyenne.

Aile : Poils d'ours noir.

Jabot : En quantité égale, fibres de plume de couleur noire sous des fibres de plume de couleur vert fluorescent.

Tête : Noire.

DIRECTEUR DU CHAMPIONNAT 2010

Claude Hamel

Vice-président FQSA (Pêche sportive)

42-B, rue Racine

Québec (Québec) Canada G2B 1C6

activite@saumon-fqsa.qc.ca

Championnat international de montage de mouches à saumon 2010 de la FQSA

Fiche d'inscription à expédier à :

Fédération québécoise pour le saumon atlantique
42-B, rue Racine, Québec (Québec) G2B 1C6 Canada
Téléphone : 418 847-9191 Fax : 418 847-9279

S.V.P. ÉCRIRE EN LETTRES MOULÉES

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Ville : _____ Province/État : _____

Code postal : _____ Pays : _____

Téléphone : _____ Autre : _____

Courriel : _____

Les catégories de participation

Mouche imposée, catégorie « *la relève* »

La **El Tigre** à aile en poils

S'adresse aux personnes de moins de 18 ans.

S.V.P. joindre une copie d'une preuve d'identité ou du certificat de naissance.

Mouches de création, catégorie ouverte aux *amateurs et aux experts* (Joindre la description)

Mouche NOYEE À AILES EN POILS – **Thème : Une brillante performance**

Nom de votre mouche : _____

Mouches de création, catégorie ouverte à *tous* (Joindre la description)

Mouche de type SPEY ou DEE – **Thème : Une brillante performance**

Nom de votre mouche : _____

Mouche NOYEE À AILES EN PLUMES – **Thème : Une brillante performance**

Nom de votre mouche : _____

